Synthèse atelier de réflexion « Les programmes incitatifs de recherche architecturale : bilan et perspectives »

23/05/2025

Atelier animé par Valérie Wathier

Ont participé des enseignants-chercheurs, des responsables administratives de recherche, des étudiants participants aux Rencontres.

La synthèse ci-dessous illustre les enjeux, les dynamiques et les propositions évoqués lors de cet atelier sur la mobilisation des écoles d'architecture et paysage (ENSAP) face aux appels à projets de recherche, notamment européens et nationaux.

Contexte et objectifs de l'atelier

La question centrale de cet atelier participatif était claire : comment les chercheur.es et enseignant.es-chercheur.es des ENSAP se mobilisent-ils et elles face aux appels à projets (ANR, New European Bauhaus, POPSU, PUCA, etc.) ?

Les objectifs de cet atelier étaient d'identifier les difficultés rencontrées (freins administratifs, financiers, organisationnels), d'explorer les dynamiques de collaboration (réseaux inter-ENSA, partenariats avec universités, CNRS, etc.) et de réfléchir à la structuration de la recherche en architecture (et paysage) en France, entre « artisanat » (petits projets) et « première division » (grands projets européens).

Principaux constats et difficultés

- Complexité et lourdeur des appels à projets européens

Les appels à projets nationaux ou européens sont des dossiers très techniques et nécessitent une ingénierie spécifique, ce qui est notamment le cas à l'université contre laquelle les écoles d'architecture n'ont pas forcément les mêmes ressources et compétences (financières, annexes complexes, etc.). D'ailleurs, au-delà des compétences administratives et scientifiques, il faut souvent investir en amont pour préparer des réponses à des appels à projet (ex : 20 000 € pour préparer une réponse au New European Bauhaus). Les délais peuvent apparaître assez serrés pour monter un consortium solide ou développer un partenariat particulier. Enfin les salaires et les coûts varient énormément entre les pays, ce qui peut compliquer la participation équitable dans les équipes internationales.

- Manque de ressources et d'ingénierie dédiée

Ce premier constat de la lourdeur du montage administratif et scientifique révèle un manque de ressources spécifique aux écoles d'architecture et de paysage. L'absence de services administratifs spécialisés dans la réponse aux appels à projets européens ou nationaux est un fossé abrupt avec les universités et les organismes de recherche tel que le CNRS. De plus, la charge d'enseignement de base pour les enseignants-chercheurs est plus élevée alors que le temps passé à monter un projet de recherche est très conséquent. Par comparaison, dans certains pays avec qui les chercheurs en présence ont travaillé enseigne environ entre 60 et 100 heures par an alors que les chercheurs qui montent des projets de recherche ont entre 192h à 288h d'enseignement par an. Pour finir, le plafond d'emploi des écoles ne permet pas toujours d'employer des chercheurs (doctorants, ingénieurs d'études ou de recherche) en nombre suffisant pour accompagner au montage ou au suivi de ces projets.

- Isolement et manque de réseaux

Le troisième constat est la faible mise en réseau des écoles d'architecture et de paysage pour répondre spécifiquement à ces appels[1]. Chaque école travaille souvent seule ou avec une université partenaire, sans coordination nationale. Une autre difficulté vient de l'information souvent tardive ou inexistante des ENSAP aux appels à projets alors que certaines formations telles que les instituts d'urbanisme, intégrés aux universités et mieux dotés en ingénierie, peuvent avoir plus de facilité à répondre à ces appels, ce qui nous met dans une concurrence inégale.

- Spécificités de la recherche en architecture

Entre les petits projets (20-50 k€) et les grands projets européens (plusieurs millions), il manque des appels intermédiaires adaptés aux ENSAP. Il serait aussi intéressant de promouvoir l'architecture dans les instances des instruments de financement et qu'il y ait plus de chercheurs en architecture et paysage (ministères, CNRS, ANR, Europe, etc.).

Dynamiques et bonnes pratiques

Pour répondre à des programmes incitatifs de recherche dans les meilleures conditions, les participant.es ont évoqué des pistes, bonnes pratiques et tendances qui pourraient être suivies par les écoles.

[1] Depuis mai 2024, il y a eu une réponse collective commune à l'appel ANR SHS NUEE (non obtenue) et l'obtention de l'AMI-CMA2 dont toutes les écoles font parties du consortium. La redistribution des réseaux scientifique et pédagogique en architecture par le ministère de la Culture début été 2024 doit également permettre une meilleure mise en réseau.

- Collaboration avec les universités et le CNRS

S'associer à une université ou à un laboratoire type UMR (CNRS) pour bénéficier et mutualiser l'ingénierie administrative et de leur expérience, serait une solution pour gagner en compétences.

Par exemple, l'ENSA Strasbourg collabore aujourd'hui avec l'Université de Strasbourg pour ces deux laboratoires et c'est bien le CNRS qui dépose les projets européens. L'ENSA de Clermont-Ferrand propose de s'associer à un porteur majeur comme les grandes universités pour bénéficier des cellules d'aide, notamment valable pour les écoles qui sont intégrées dans des EPE.

- Réseaux et mutualisation

Il pourrait aussi être intéressant de s'appuyer et de participer aux réseaux européens tels que New European Bauhaus (ex de l'ENSA Strasbourg) pour s'informer, se former et trouver des partenaires. Dans cette dynamique-là, l'ENSA Marseille a recruté un agent spécialisé dans les fonds européens structurels. L'école a pu monter un partenariat stratégique Erasmus+ axé sur la coopération.

L'objectif pour les ENSAP pourrait de s'insérer ou de créer des réseaux et clusters thématiques. Les chercheurs et laboratoires pourraient s'allier pour faire remonter des thématiques, sujets et besoins de financements.

- Persévérance et apprentissage

La force de frappe des écoles d'architecture étant la plupart du temps moins importante que les universités françaises et européennes, les premiers dépôts de projets type ANR, INTERREG ou programmes européens sont rarement retenus mais ils permettent néanmoins de se familiariser avec la culture de ces programmes et de s'améliorer pour un futur dépôt.

Il est donc important d'anticiper les appels, de se préparer en amont, d'identifier les thématiques porteuses, de construire des partenariats avant la publication des appels.

- Valorisation de l'artisanat de la recherche

En parallèle de candidature à des gros appels à projet, il est parfois plus accessible de répondre à des appels POPSU, PUCA, ADEME qui développent des recherches plus en phase avec les sujets des laboratoires des écoles d'architecture et de paysage. Ces appels à projet deviennent des tremplins. Plusieurs ENSAP ont réussi à obtenir des financements via ces dispositifs, avec des montants adaptés à leur taille.

Propositions et pistes d'action

Le groupe présent a réfléchi à des propositions et pistes d'action à différents niveaux (chercheur.es, laboratoires, écoles, ministère).

Il est important de structurer l'ingénierie de projet en créant des postes dédiés dans les ENSAP à la fois pour accompagner les chercheur.es dans le montage et dans le suivi des projets (ex. : ingénieurs de recherche, gestionnaires). Dans cet objectif, il faut former les équipes aux spécificités des appels européens en particulier (langage, codes, gestion financière).

Il est proposé de renforcer les réseaux entre école d'architecture notamment en créant une plateforme nationale dédiée pour faciliter les partenariats entre ENSAP, universités et acteurs locaux, également pour diffuser tous les appels à projet qui pourraient intéresser les recherches dans les ENSAP, partager des conseils et formations. Comme dans Erasmus+, il serait intéressant d'organiser des rencontres thématiques pour créer du lien et anticiper les appels[2].

Pour engager ces travaux, il faut que les ENSAP soient visibles dans le paysage des instances de financement : diffuser et participer à ces programmes le plus en amont possible est aussi un objectif à atteindre. Le ministère de la Culture peut engager un travail pour défendre la place de l'architecture et du paysage, en mettant en avant les spécificités de la recherche dans ces domaines, également dans le but d'obtenir des dispositifs adaptés.

Enfin, il serait intéressant de créer des appels intermédiaires (entre 50 k€ et 500 k€) pour les ENSAP, notamment pour faciliter le recrutement de doctorants et d'ingénieurs de recherche dans les laboratoires.

Conclusion et perspectives

L'atelier révèle un **déséquilibre structurel** entre les ambitions européennes et les moyens des ENSAP. Pour progresser, il faut :

- **Mutualiser les ressources** (réseaux, ingénierie, veille).
- **Adapter les dispositifs** aux spécificités de la recherche en architecture.
- **Changer de paradigme** : passer d'une logique d'artisanat isolé à une stratégie collective et professionnelle.

Question ouverte : Comment concilier la préservation de la singularité des ENSAP et la nécessité de s'adapter aux exigences des grands appels à projets ?

[2] Les réseaux scientifiques et pédagogiques ont, en partie, cet objectif.